



EXTRAIT DU REGISTRE DES

Délibérations du conseil municipal

Séance du 12 décembre 2022

Nombre de conseillers :

- en exercice : 18
- présents : 16
- votants : 16

Le conseil municipal de Mignovillard, régulièrement convoqué le 6 décembre 2022, s'est réuni le 12 décembre 2022 à 20h à la mairie de Mignovillard, sous la présidence de Florent SERRETTE, maire et avec Valérie VUILLERMOT pour secrétaire de séance.

Conseillers municipaux présents :

Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Lydie CHANEZ, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Joël ALPY, Camille BARBAZ, Olivier BLANCHARD, Olivier BOILLOT, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Philippe SCHENCK, Martial VERNEREY, Valérie VUILLERMOT

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration :

Conseillers municipaux absents sans représentation :

Etienne MILLET – Aurore BRULPORT

Objet : Vente de bois (hors forêt soumise au régime forestier)

Lors de la séance du 7 novembre 2022, l'entreprise Coulet a proposé un devis qui a été approuvé mais par mail du 5 décembre, cette dernière entreprise annulait son exécution.

Yannick CHEVALET missionné par la commune pour recenser ces arbres en forêt a été chargé de trouver un ETF pour exécuter ces travaux en priorité. Un devis de l'entreprise LS BOIS de Vaux-et-Chantegrue propose les tarifs suivants :

- Exploitation manuelle :
 - Grumes Charpente : sapin : 55 €/m³ Epicéa : 63€/m³
 - Grumes Emballage : 41 €/m³
 - Grumes sèches : 35 €/m³
- Exploitation mécanisée
 - Billons verts : 63 €/m³
 - Billons secs : 32€/m³
 - Palette : 12 €/m³
 - Trituration : 2 €

Les volumes estimés sont de 322 m³ secs et 272 m³ vert ou scolytes vert.

Envoyé en préfecture le 06/01/2023

Reçu en préfecture le 06/01/2023

Publié le 06/01/2023

ID : 039-200057115-20221212-DCM_20221212_04-DE



Le conseil municipal valide le devis et charge le maire de l'exécution de la décision.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Florent SERRETTE

